

Galathée 2019

« La Re-Naissance »

« Les origines du projet

de création de la statue, Place de la Nation »

Pourquoi avoir initié un projet de statue sur la Place de la Nation ?

Ce n'est pas une fantaisie, la statue a déjà existé par le passé, dans l'ancien parc du château de la Chevrette, qui s'étendait jusqu'au quartier de la Galathée, d'où le choix du nom donné au quartier pour sa construction dans les années 1970. Cela s'inscrit dans un projet culturel.

Il s'agit de restaurer l'identité au quartier, de lui redonner ses lettres de noblesse afin qu'il soit mieux respecté et que les habitants s'approprient son histoire : d'où je viens ? Pourquoi mon quartier s'appelle la Galathée ?

Que représente ce projet de statue de Galatée ?

C'est la « Re-naissance » du quartier : une nouvelle vie tout en préservant la même identité. Les habitants doivent s'imprégner de l'histoire du quartier qui a bénéficié de 10 ans de rénovation urbaine et a été totalement métamorphosé, pour lui redonner un meilleur cadre de vie, apaiser les tensions et redonner un sentiment de mieux vivre ensemble.

C'est aussi la fin de 10 années de rénovation urbaine. Même si les habitants ont parfois subi de longues années de chantier, c'est comme une récompense et un « embellisseur » du quartier. Il s'agit aussi de terminer cette phase par un geste architectural fort comme dans chacun des autres quartiers rénovés de la ville.

Quelles sont les autres monuments ou statues dans la Ville ?

À chaque rénovation d'un quartier, un symbole a accompagné l'identité de chaque lieu. Pour rappel, le centre ville a accueilli une fontaine sur la Place de l'Église ; deux autres fontaines ont été aménagées au Marché des Mortefontaines et dans le quartier de la Poste, témoignant du passé de la ville et des nombreuses sources émanant de la Côte de Deuil.

L'école des Mortefontaines possède une statue tout comme l'école Henri Hatrel, enfin le cimetière mais aussi tous les lieux de commémoration abritent des stèles, des monuments ou des pierres commémoratives.

Des monuments placés sous la protection citoyenne des habitants

Il est à préciser que jamais ces monuments ou statues n'ont fait l'objet de dégradation, tout comme les plaques du parcours historique, en lave émaillée, n'ont jamais été taguées ou abîmées. Il s'agit bien d'une responsabilité citoyenne face au bien commun, où les habitants s'approprient leur ville et la respectent.

Ces monuments, au-delà de marqueurs d'identité, créent aussi du lien social. On le voit bien la fontaine du centre ville et sa place, sont devenus un lieu de rencontres et de jeux pour les enfants. On peut imaginer que la statue de Galatée deviendra elle aussi un lieu d'échanges entre les habitants.

Pourquoi avoir souhaité faire construire la statue sur place ?

En rencontrant la sculptrice sur place et en découvrant sa construction, les Deuillois ont pu s'approprier chaque jour un peu plus la statue. Il s'agit là encore de créer du lien social entre tous les habitants.

Pour faire respecter un quartier, il faut embellir l'espace et aussi investir les lieux, c'est aussi par le collectif que les habitants peuvent se réapproprier les lieux et ne pas laisser le quartier

filer entre les mains de personnes malveillantes. C'est une façon de lutter contre les incivilités. Le quartier est proche de gares et à la lisière d'un autre département, générant beaucoup de mouvements et un sentiment d'insécurité. Conscients de ces problématiques, la Ville doit maintenir un cadre apaisé pour les nouveaux habitants qui ont acheté et investi dans le quartier.

Pour quel coût financier ?

L'ambition de la municipalité est que le coût soit minime pour les habitants, c'est pour cela qu'elle fait appel en priorité aux entreprises mécènes et aux institutionnels pour financer le coût de la statue. Elle a déjà récolté des promesses de financements et de dons ; en même temps elle fait aussi appel aux dons des habitants (plateforme de crowdfunding bientôt disponible sur le site internet) qui souhaiteraient s'associer à ce projet culturel, même à petite échelle.

En ce qui concerne la programmation culturelle prévue en juin 2019, elle sera financée par le budget annuel consacré à la culture, tel que voté chaque année lors du budget primitif.

Il faut savoir que le budget de la statue soit 190 000€ représente à peine 0,0021% du montant total des travaux effectués dans le cadre de l'ORU.

Comment éviter les dégradations de la statue ?

La Place de la Nation est placée sous vidéo-surveillance, la statue bénéficiera d'un éclairage spécifique adapté. La pierre en elle-même sera recouverte d'une protection. La statue sera aussi placée sous la protection citoyenne.